



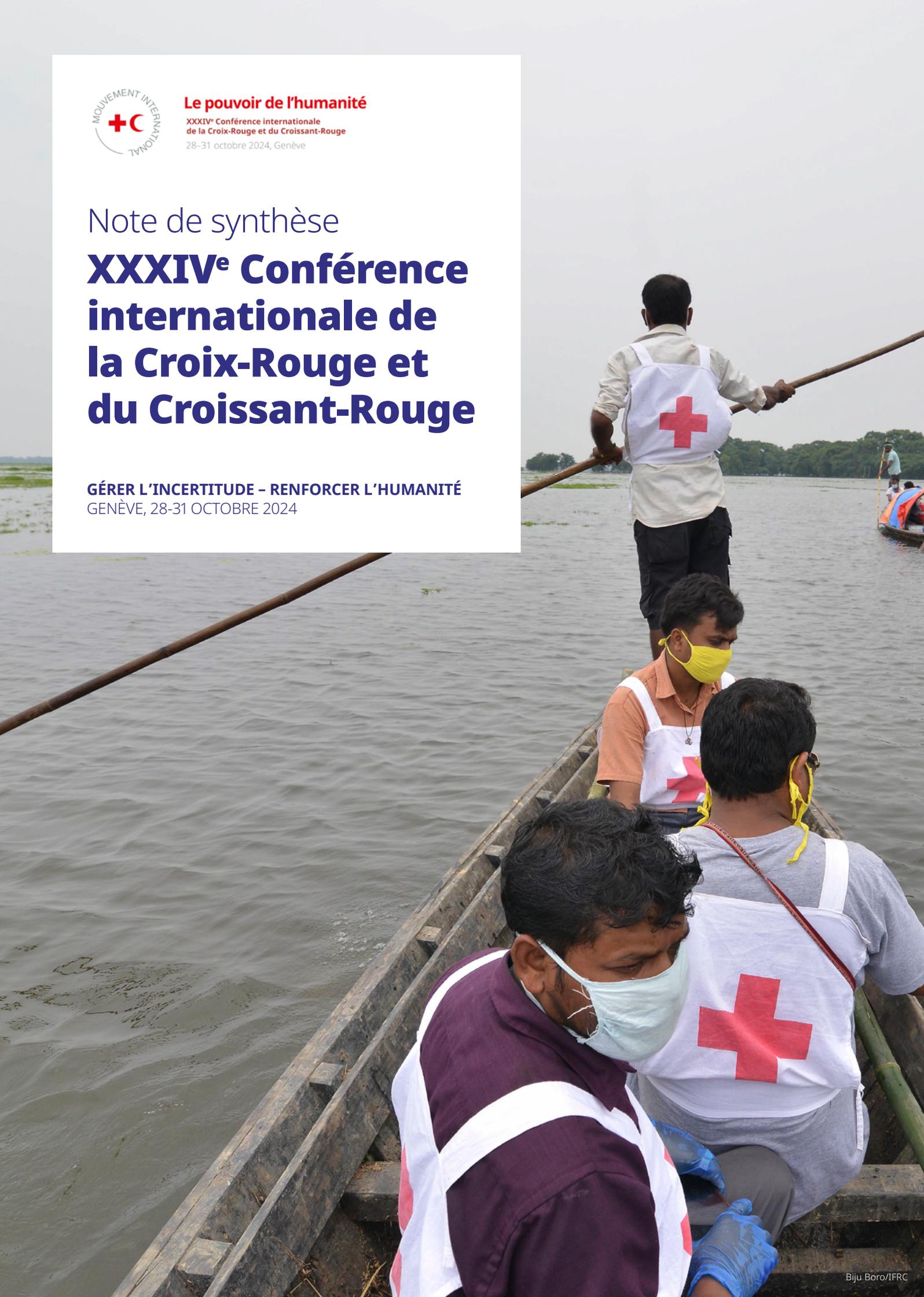
Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
28-31 octobre 2024, Genève

Note de synthèse

XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

GÉRER L'INCERTITUDE - RENFORCER L'HUMANITÉ
GENÈVE, 28-31 OCTOBRE 2024



INTRODUCTION

Les défis mondiaux actuels sont à la fois la cause et la conséquence de crises combinées et interconnectées dont l'ampleur et la gravité ne cessent de croître. Alors que les conflits, les catastrophes naturelles, les changements climatiques et les urgences sanitaires prélèvent un tribut toujours plus lourd, le monde est confronté à des besoins humanitaires et à des problèmes de protection sans précédent.

Face à cela, que faire ?

En tant que réseau humanitaire le plus ancien et le plus vaste au monde, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) a pour objectif de prévenir et d'alléger les souffrances en toutes circonstances. S'il incombe en premier lieu aux États de répondre aux besoins humanitaires, le Mouvement est déterminé à travailler en collaboration avec eux pour relever ces défis urgents, sur la base de la mission commune et des mandats complémentaires de ses composantes (Sociétés nationales, CICR et Fédération internationale).

Dans ce contexte, plusieurs milliers de participants se réuniront pour élaborer des stratégies et faire avancer les priorités du Mouvement à l'occasion de la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en octobre 2024. La réunion mettra l'accent sur trois piliers essentiels : *respecter le droit international humanitaire ; faire face aux besoins et aux risques humanitaires ; et favoriser une action locale durable.*

La présente note de synthèse vise à exposer aux participants l'intérêt de cette conférence quadriennale ; le contexte mondial actuel dans lequel elle s'inscrira ; les raisons pour lesquelles chacun des trois piliers proposés est considéré comme aussi important ; les objectifs et les résultats attendus de la réunion ; et un calendrier détaillé de l'ensemble du processus de préparation.

Réseau humanitaire le plus ancien et le plus vaste au monde

À PROPOS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

La XXXIV^e Conférence internationale se tiendra du 28 au 31 octobre 2024 au Centre international de conférences de Genève. Organisée tous les quatre ans, la Conférence internationale est un forum dans le cadre duquel les 196 États signataires des Conventions de Genève, les 192 Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale se réunissent afin de mener des discussions et de prendre des décisions sur les défis humanitaires urgents d'intérêt commun.

Créée en 1867, la Conférence internationale est l'organe de délibération suprême du Mouvement et le plus ancien forum au monde pour prendre des décisions relatives aux défis humanitaires pertinents sur la base de principes humanitaires communs, sous la forme de résolutions. D'autres acteurs humanitaires majeurs participent en qualité d'observateurs et contribuent de manière significative aux discussions.

La Conférence a pour but d'aborder les questions humanitaires cruciales qui sont non seulement au cœur de la mission¹ du Mouvement mais qui ont également un impact mondial. Dans le même temps, elle s'efforce de sensibiliser les gouvernements à l'action humanitaire en général et aux efforts du Mouvement en particulier, et d'obtenir leur soutien à cet égard. En outre, elle contribue à la conclusion d'accords sur des politiques, des lois et des règlements.

Les quatre objectifs suivants ont été approuvés par la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge² afin de servir de principes directeurs généraux pour la Conférence internationale :

1. Contribuer au respect et au développement du droit international humanitaire ;
2. Améliorer la sûreté, la sécurité et la dignité des personnes en renforçant les cadres juridiques et les politiques ;
3. Définir les priorités humanitaires mondiales ;
4. Favoriser les relations, les alliances et les synergies.

La XXXIII^e Conférence internationale de 2019 a abouti à l'adoption de huit résolutions qui couvrent un éventail de questions humanitaires importantes et d'actualité, dont : la lutte contre les épidémies et les pandémies ; la mise en œuvre nationale du droit international humanitaire ; le rétablissement des liens familiaux tout en garantissant la protection des données personnelles ; le leadership des femmes au sein du Mouvement ; la réponse aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial ; et l'élaboration de lois et de politiques relatives aux catastrophes.

¹ Depuis 1863, la mission du Mouvement est « de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes, de protéger la vie et la santé et de faire respecter la personne humaine, en particulier en temps de conflit et dans d'autres situations d'urgence ».

² La Commission permanente est le mandataire de la Conférence internationale.

La Conférence internationale est l'organe de délibération suprême du Mouvement et le plus ancien forum au monde

XXXIV^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE – MENACES HUMANITAIRES ACTUELLES

Le caractère imprévisible des événements mondiaux, associé à des besoins humanitaires en constante augmentation, appelle une action humanitaire concertée et renforcée.

La XXXIV^e Conférence internationale offrira une plateforme de dialogue entre le Mouvement, les États et les autres parties prenantes en vue de définir ce qui doit être fait en priorité pour renforcer l'impact des interventions humanitaires face aux crises actuelles, nouvelles et futures. Le thème proposé pour la Conférence est « *Gérer l'incertitude – renforcer l'humanité* ».

Trois mois seulement après la XXXIII^e Conférence internationale, la pandémie de Covid-19 s'est propagée à une échelle sans précédent depuis l'épidémie de grippe espagnole de 1918. Les enseignements tirés de la lutte mondiale contre le Covid-19 ont mis en évidence plusieurs besoins : renforcer la résilience des institutions nationales, régionales et mondiales, favoriser la protection sociale et améliorer la redevabilité et la transparence à tous les niveaux.

Le rapport 2022 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a confirmé de manière catégorique que la crise climatique est également une crise humanitaire. Les conséquences du réchauffement climatique, qui s'accroissent de manière exponentielle dans le monde entier sous la forme de vagues de chaleur, de sécheresses pluriannuelles, d'inondations récurrentes et de pénuries d'eau, sont ressenties plus intensément par les personnes plus pauvres et plus vulnérables, en particulier dans les zones à forte densité de population et à forte croissance démographique, où la résilience et le relèvement sont difficiles. Quant aux personnes déjà touchées par des conflits armés et d'autres crises, les conséquences des changements climatiques entravent leur capacité de faire face et de se relever.

Cet environnement humanitaire complexe et imprévisible est aggravé par le climat de désinformation, de discours haineux et de lutte toujours plus féroce pour le pouvoir, qui alimente les tensions et risque de déclencher de nouveaux conflits et de nouvelles violences.

Par ailleurs, l'accélération du numérique, de l'intelligence artificielle et des cybercapacités s'accompagne de risques et de menaces pour les populations civiles, mais aussi d'une série de possibilités nouvelles. Dans le prolongement des réflexions et des discussions sur les nouvelles technologies de guerre menées lors de la XXXIII^e Conférence internationale, la prochaine conférence abordera certaines conséquences humanitaires de ces nouvelles technologies.

Du fait de la transformation numérique du secteur humanitaire, le Mouvement et les autres organisations humanitaires impartiales sont confrontés à un nouvel éventail de menaces numériques susceptibles d'altérer leur capacité de protéger les personnes qu'ils servent. Deux ans à peine après que la XXXIII^e Conférence internationale a adopté une résolution visant à protéger les données personnelles du programme de rétablissement des liens familiaux du Mouvement, l'Agence centrale de recherches du CICR a été victime d'une cyberattaque massive ciblant les données et les informations personnelles de quelque 500 000 personnes vulnérables bénéficiant de services du Mouvement.

Dans ce contexte, il sera essentiel de garantir le respect du droit international humanitaire – dans l'espace numérique comme dans l'espace physique – afin de résoudre les problèmes les plus urgents de notre époque.

THÈME PROPOSÉ POUR LA XXXIV^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE : GÉRER L'INCERTITUDE – RENFORCER L'HUMANITÉ

La Conférence internationale est un forum qui examine les moyens de favoriser une action collective et unifiée aux fins de relever les défis humanitaires actuels, d'anticiper les risques et les crises futures et de mettre au point les opérations de demain. Trois grands piliers sont proposés pour cette XXXIV^e Conférence internationale :



01

**Respecter le droit
international
humanitaire**



02

**Faire face aux besoins
et aux risques
humanitaires**



03

**Favoriser une action
locale durable**

THÈME PROPOSÉ POUR LA XXXIV^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE : GÉRER L'INCERTITUDE – RENFORCER L'HUMANITÉ

01 → **Respecter le droit international humanitaire**

Au vu de l'environnement hautement polarisé actuel, avec plus de 100 conflits armés en cours dans le monde, la Conférence internationale de 2024 sera l'occasion de réaffirmer la pertinence et l'importance du droit international humanitaire pour protéger les personnes touchées par des conflits armés, puisqu'elle coïncidera avec le 75^e anniversaire des Conventions de Genève.

Dans le prolongement de la résolution de 2019 intitulée « S'appropriier le droit international humanitaire », la XXXIV^e Conférence internationale continuera de souligner la responsabilité première des États de faire respecter le droit international humanitaire et de montrer l'exemple – en mettant en œuvre la résolution de manière effective au niveau national. Elle examinera en outre les moyens de renforcer l'application du droit international humanitaire face aux nouveaux moyens et méthodes de guerre.

Enfin, la Conférence internationale se penchera sur le coût humain de la guerre en milieu urbain, en s'appuyant sur la séance thématique connexe de la XXXIII^e Conférence internationale et sur la résolution du Conseil des Délégués relative à « La guerre en milieu urbain ».

02 → **Faire face aux besoins et aux risques humanitaires**

Un monde en proie à autant de crises multidimensionnelles complexes exige une action humanitaire aussi efficace et pertinente que possible pour répondre aux besoins et anticiper les risques futurs.

La Conférence internationale réaffirmera l'ancrage crucial de l'action humanitaire dans les Principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Elle examinera les moyens de tirer parti de l'innovation, du numérique et des partenariats pour mener une action humanitaire à l'échelle voulue, tout en réaffirmant l'importance du consensus pour garantir le respect et la protection des données humanitaires en ligne et hors ligne.

Elle se penchera également sur les investissements et les mesures nécessaires pour anticiper les crises et s'y préparer, pour atténuer leurs pires conséquences sur les personnes déjà vulnérables et pour renforcer la résilience, notamment grâce à des efforts globaux de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques. Les États et le Mouvement jouent à cet égard un rôle clé en veillant à ce que la préparation et la riposte institutionnelles aux crises très médiatisées ou au contraire silencieuses ou moins visibles aient un impact humanitaire durable.

THÈME PROPOSÉ POUR LA XXXIV^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE : GÉRER L'INCERTITUDE – RENFORCER L'HUMANITÉ

03 → Favoriser une action locale durable

L'histoire de l'action humanitaire a démontré le pouvoir de l'action locale. Celle-ci est fondée sur la solidarité et la résilience des communautés. Créer les conditions d'une action locale renforcée est un facteur important pour garantir l'accès des personnes les plus touchées à une protection et à une aide.

Le Mouvement doit continuer de soutenir et de renforcer les Sociétés nationales et leurs réseaux de sections locales de façon à promouvoir la résilience communautaire et à protéger et aider les communautés locales sur le long terme.

Les Sociétés nationales doivent être en mesure de tenir leurs engagements envers les personnes qu'elles servent, ainsi qu'envers les pouvoirs publics de leur pays en leur qualité d'auxiliaires dans le domaine humanitaire. Favoriser le respect, le soutien et les moyens d'agir des Sociétés nationales grâce à des investissements durables dans leurs capacités institutionnelles est essentiel pour garantir une action locale fondée sur des principes. Il est également nécessaire de trouver des modèles de financement efficaces pour garantir la durabilité des Sociétés nationales.

Une préparation et une riposte locales efficaces aux catastrophes et aux situations d'urgence exigent en outre des lois, des politiques, des stratégies et des plans nationaux relatifs aux catastrophes, comme le préconisent les Règles applicables aux opérations internationales en cas de catastrophe (IDRL).



OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE LA XXXIV^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE

DIALOGUE HUMANITAIRE - OBJECTIFS DE LA XXXIV^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE

- Une Conférence internationale qui favorise un dialogue interactif sur des sujets pertinents et qui aboutisse à des résultats concrets.
- Une Conférence internationale qui offre un espace sûr pour mener un dialogue humanitaire, à l'abri des controverses d'ordre politique, racial, religieux ou idéologique.
- Une Conférence internationale hautement inclusive et participative, qui permette aux participants du monde entier de faire entendre leur voix.
- Une Conférence internationale favorisant des interactions constructives entre les participants, qui amènent des idées novatrices et des perspectives nouvelles.
- Une Conférence internationale qui propose un mélange de séances formelles et créatives afin de répondre aux différents besoins et préférences, en s'attachant à mettre en œuvre les engagements énoncés dans la [Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires](#) promue par le Mouvement.

PROCESSUS DE PRÉPARATION

L'ordre du jour et le programme de la XXXIV^e Conférence internationale seront mis au point au moyen d'un processus itératif d'élaboration et de consultation. Dans les mois précédant la Conférence, des discussions et des consultations seront menées avec les États par le biais de séances préparatoires informatives organisées avec les missions permanentes à Genève et les capitales nationales. Les consultations avec les Sociétés nationales seront intégrées aux conférences régionales prévues, ainsi qu'aux réunions stratégiques et juridiques. Des séances spécifiques seront organisées à cet effet. Six mois avant la Conférence internationale, une réunion préparatoire rassemblera tous les participants afin qu'ils puissent partager leurs questions et leurs contributions aux projets de résolutions. Des discussions seront menées avec les observateurs dans le cadre de séances spécifiques.

RÉSULTATS

- Les tendances et les besoins humanitaires sont identifiés et examinés par le biais de réflexions interactives et de discussions stimulantes, et une action humanitaire adaptée et efficace est définie.
- Des résolutions sont adoptées pour définir la voie à suivre.
- Des discussions informelles tournées vers l'avenir permettent de sortir des sentiers battus, de réfléchir à des crises humanitaires « impensables » et de prévoir leurs conséquences sur l'action humanitaire.
- Les déclarations des membres et des observateurs de la Conférence sont officiellement consignées dans le rapport de la Conférence.
- Des engagements volontaires sont pris avec la volonté de mettre en place des mesures spécifiques et mesurables pour répondre aux besoins humanitaires aux niveaux mondial, régional et national.
- Les participants font partie d'un réseau de décideurs humanitaires engagés et leurs contributions se reflètent à la fois dans les résultats de la Conférence et dans les stratégies et politiques connexes élaborées ultérieurement par les États et/ou les acteurs humanitaires.
- Cinq membres de la [Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#) sont élus³. Od mint reo everionetum abo.

SUIVI DE LA XXXIII^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Le maintien d'un continuum entre les Conférences internationales est un facteur important pour garantir le succès historique de ces réunions. Les rapports intérimaires sur les résolutions adoptées et les engagements pris lors des conférences précédentes sont essentiels pour mettre en évidence les réalisations et identifier les défis d'une Conférence internationale à l'autre. Pour démontrer les résultats de la XXXIV^e Conférence internationale et faire état des réalisations et des défis qui sont ressortis de la mise en œuvre des engagements précédents, les membres de la Conférence sont encouragés à partager leurs progrès en temps réel par le biais du mécanisme en ligne de compte rendu, accessible à l'adresse suivante : <https://rcrcconference.org/fr/about-4/33rd-international-conference/>.

³ Cinq membres de la Commission permanente sont élus à titre personnel par les membres de la Conférence internationale parmi les candidats issus de Sociétés nationales.

ÉCRIVEZ-NOUS

La présente note de synthèse donne un premier aperçu du contenu de la XXXIV^e Conférence internationale.

Nous vous invitons à nous donner votre avis sur les questions suivantes :

1. Le projet de contenu de la XXXIV^e Conférence internationale couvre-t-il les questions essentielles et les discussions qui doivent être menées ?
2. Quels sont les thèmes spécifiques que la Conférence internationale devrait aborder ?

Vos commentaires sur la présente note de synthèse orienteront l'élaboration de l'ordre du jour – dont une ébauche vous sera communiquée en juillet 2023.

Dans ce contexte, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer vos retours à l'adresse conferences@rcrcconference.org d'ici au 19 mai 2023.

CALENDRIER PROPOSÉ	
MAI 2023	
JUILLET 2023	Délai pour la réception des commentaires sur la note de synthèse
NOVEMBRE 2023	Envoi aux membres de l'ébauche de l'ordre du jour de la XXXIV ^e Conférence internationale
JANVIER 2024	Les éléments de résolution sont prêts pour consultation
JANVIER À OCTOBRE 2024	Délai pour la réception des commentaires sur les éléments de résolution
28 AVRIL 2024	Les engagements sont examinés et approuvés – des modèles d'engagements portant sur des sujets spécifiques sont proposés
MAI 2024	<ul style="list-style-type: none"> → Avis de convocation à la XXXIV^e Conférence internationale, accompagné du projet d'ordre du jour et de programme provisoires → Les avant-projets de résolutions sont prêts pour consultation → Appel à candidatures pour l'élection des membres de la Commission permanente
JUIN 2024	Réunion préparatoire de la XXXIV ^e Conférence internationale sur les avant-projets de résolutions
FIN/28 AOÛT 2024	Délai pour la soumission des rapports sur les résolutions adoptées et les engagements pris à la XXXIII ^e Conférence internationale
11 SEPTEMBRE 2024	Délai pour la réception des commentaires sur l'ordre du jour et le programme provisoires et les avant-projets de résolutions
FIN OCTOBRE 2024	Envoi des documents de travail officiels de la XXXIV ^e Conférence internationale : projets de résolutions, rapports intérimaires, ordre du jour provisoire, etc.
28-31 OCTOBRE 2024	<ul style="list-style-type: none"> → 24^e session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale → Conseil des Délégués du Mouvement (adoption de l'ordre du jour de la XXXIV^e Conférence internationale)
	XXXIV ^e Conférence internationale (après-midi du 28 octobre : cérémonie d'ouverture et questions de procédure)